Rapport financier trimestriel

2020-2021

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2020

Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 juin 2020

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

A) Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites dans la Directive sur les Normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses de 2020-2021 (Parties I et II) et les rapports trimestriels précédents. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Raison d'être du Bureau du secrétaire du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (le Bureau) offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada en lien avec son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens et à concéder des armoiries. Il soutient également le gouverneur général dans la promotion de l'excellence en administrant le Régime canadien de distinctions honorifiques et en organisant la remise des distinctions honorifiques, des décorations, des médailles et des prix. Le Bureau gère le programme de services aux visiteurs des deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Il fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, ce qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs époux.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du Bureau sur la page Web du Budget principal des dépenses de 2020-2021 (Parties I et II).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et celles utilisées par le Bureau conformément au Budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2020-2021. Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.

Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 juin 2020

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sur une base annuelle par l'entremise de lois de crédit ou de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du rapport annuel du Bureau. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent toujours basés sur la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

B) Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section met en en évidence les faits significatifs qui ont contribué à l'augmentation des crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 et aux écarts des dépenses réelles durant le trimestre se terminant le 30 juin 2020.

<u>État des autorisations</u>

Une diminution de 4,9 millions de dollars dans les autorisations disponibles est attribuable à la réduction des crédits du Budget principal des dépenses. En raison de la pandémie COVID-19 et des sessions limitées au printemps pour que le Parlement puisse étudier les crédits, le règlement de la Chambre des communes a été modifié pour prolonger la période d'étude à l'automne. Le Bureau devrait recevoir les pleins crédits pour le Budget principal des dépenses 2020-21 en décembre 2020.

<u>Dépenses budgétaires par article courant</u>

En raison de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises à l'échelle nationale pour la combattre, le Bureau a affiché une diminution du nombre de ses activités et de ses initiatives. Les fonctions constitutionnelles de la gouverneure générale n'ont pas été affectées, mais les événements publics ont été annulés ou reportés depuis le début de la pandémie, ce qui a eu une incidence sur toutes les dépenses connexes. Les dépenses trimestrielles du Bureau ont diminué de 476 000 $ (9,2 %) comparativement à l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable principalement aux frais de déplacement et à d'autres dépenses liées à des cérémonies qui ont été reportées.

C) Risques et incertitudes

Le présent rapport financier trimestriel du Bureau reflète les résultats de l'exercice financier courant en fonction des crédits réduits du Budget principal des dépenses pour lequel la totalité des crédits devrait être reçue en décembre 2020.

Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 juin 2020

Les principales dépenses du Bureau sont liées au personnel, y compris les avantages sociaux. Le Bureau respecte les niveaux approuvés pour ses crédits en personnel et en assume la gestion avec diligence, tout en poursuivant la mise en œuvre d'un plan sur les ressources humaines à l'échelle de l'organisation. Ce plan vise à aligner les processus de dotation avec les priorités de l'organisation et à implanter des stratégies pour améliorer l'efficience opérationnelle et optimiser les ressources. De plus, il continuera de chercher des moyens novateurs et rentables pour réaliser des économies et limiter les risques durant la pandémie COVID-19. Le Bureau cherchera aussi des possibilités de collaborer avec d'autres organisations du gouvernement du Canada en vue d'atteindre ses objectifs opérationnels plus efficacement. Grâce à ces changements, le Bureau continuera de contribuer à la gestion efficace des ressources humaines, au profit des ministères et organismes de la fonction publique, des gestionnaires, des employés et de la population canadienne.

D) Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a pas eu d'autres changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ayant une incidence sur les rapports financiers au cours du trimestre qui s'est terminé le 30 juin 2020.

Approbation des cadres supérieurs

Original signé par	**Original signé par**
Mme Assunta Di Lorenzo Secrétaire de la gouverneure générale	M. Fady Abdul-Nour P. Eng. Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
Le 21 août 2020

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 30 juin 2020

État des autorisations *(non-vérifié)*

	Exercice financier 2020-21			Exercice financier 2019-20		
(en milliers de dollars)	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépense du Programme	15 016	3 908	3 908	19 919	4 381	4 381
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 111	528	528	2 155	539	539
Pensions payables en vertu de la *Loi sur le gouverneur général*	756	190	190	740	186	186
Traitement du gouverneur général	309	78	78	302	74	74
Autorisations budgétaires totales	**18 192**	**4 704**	**4 704**	**23 116**	**5 180**	**5 180**

Note: *N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.*

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 30 juin 2020

Dépenses budgétaires par article courant *(non-vérifié)*

	Exercice financier 2020-21			Exercice financier 2019-20		
(en milliers de dollars)	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel (01)	13 061	3 937	3 937	16 545	3 854	3 854
Transports & communications (02)	978	43	43	1 604	384	384
Information (03)	579	29	29	770	147	147
Services professionnels & spéciaux (04)	1 349	228	228	1 500	263	263
Location (05)	390	133	133	520	117	117
Réparation et entretien (06)	11	0	0	15	4	4
Services publics, fournitures et approvisionnements (07)	767	25	25	1 022	183	183
Acquisition de matériel et d'outillage (09)	248	118	118	330	33	33
Paiements de transfert (10)	756	190	190	740	186	186
Autres subventions et paiements (12)	53	1	1	70	8	8
Total des dépenses budgétaires	**18 192**	**4 704**	**4 704**	**23 116**	**5 180**	**5 180**